



Mairie de Puteaux
131, rue de la République
92800 PUTEAUX
Service Cadre de Vie : 01 46 92 92 47
Courriel : cadredevie@mairie-puteaux.fr
Fax : 01 49 01 93 67

**Demande d'un arrêté provisoire réglementant le stationnement et la circulation
pour un déménagement et/ou emménagement**

Date de la demande : (au minimum 3 semaines avant la date désirée)

Case à cocher obligatoirement :

- Arrivée sur la commune (emménagement)
- Départ de la commune (déménagement)
- Changement de domicile dans la commune
- Avec monte-meubles

Adresse concernée :

Dénominations de la société (et contact) :

Adresse de l'entreprise :

.....

N° de Siret (obligatoire) : **Code APE (obligatoire) :**

Téléphone : **Courriel :**

Adresse de facturation après l'intervention :

.....

Date de l'intervention souhaitée :

Horaires de l'intervention :

Nombre de places de stationnement à réserver :

**Le pétitionnaire s'engage à assurer la circulation des piétons en toute sécurité.
Les panneaux d'interdiction de stationner seront mis en place par les services techniques de la Ville.**

Un avis de recette sera émis par le Service Voirie-Nettoisement d'un montant de 15.00 € par journée d'occupation + 10.00 € de gestion de frais de dossier pour la mise à disposition des places de stationnement et des panneaux.

Un second avis de recette sera émis par le régisseur des parkings pour le nombre de places payantes réservées.

Signature